

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 50 (1942)
Heft: 1

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

potence et son corps auprès, d'où on l'enleva le soir même ; ça été un spectacle des plus tristes qu'il se soit vû il y a lontemps ; il n'y a personne qui n'en ait été vivement touchée ; c'était d'ailleurs le plus parfaitement honnête homme du Monde, reconnu pour tel par ceux qui l'ont pratiqué hors du pays et dedans, dont toute la vie et la conduite étoient irreprochables, très bon officier et brave comme son épée. On aurait trouvé dans Genève en moins de 24 heures dix mille Loüis d'or pour lui sauver la vie si cela avait pu se faire et toute la Vaux se seroit mise en chemise pour lui on ne scauroit assés dire ce qui en est ; quoy qu'il n'y ait rien dans cette lettre qu'on ne puisse écrire, je vous prie cependant de la brûler aussitot que vous l'aurez lue et de me croire tout a vous. Toute ma famille vous salue. Salués les..... (dernier mot illisible).

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Assemblée générale, samedi 31 mai 1941, à Lausanne

Ouverte à 15 heures, dans la salle Tissot du Palais de Rumine, par M. Aloys Cherpillod, président, elle réunit 70 personnes. Le rapport présidentiel constate que la société comptait, au 1^{er} janvier 1941, 391 membres, soit 6 de moins qu'un an auparavant. Nous avons eu en 1940 la douleur de perdre les membres suivants :

MM. Henri André, commerçant, Lausanne,

Charles de Cerjat, Paris.

Maurice de Palézieux-du Pan, numismate, Genève,

MM. Daniel Dutoit, conservateur-adjoint du Musée botanique, Lausanne,

Arnold Morel, banquier, Lausanne,

Henri Ravussin, fondateur du Musée du Vieux-Montreux, à Montreux,

Auguste Roussy, La Tour de Peilz,

Ernest Sautter, Genève.

Récemment encore M. Eugène Rochaz nous était enlevé. Ancien syndic de Romainmôtier, il avait créé un musée régional dans le vieux bourg qui lui était cher. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire des défunt.

Quinze démissions ont été compensées par dix-sept admissions. L'année a été calme ; nos quatre séances traditionnelles ont réuni un public fidèle ; la réunion d'été a eu son succès habituel.

Plusieurs de nos membres se sont signalés par leur activité. M. le pasteur Charles Schnetzler va publier des pages choisies de Charles Monnard ; M. Emile Kupfer, une histoire de Morges. M. le professeur Paul Schatzmann a fait paraître une savante étude, illustrée avec art, sur le buste en or de Marc-Aurèle découvert à Avenches en 1939. Notre Université a confié à M. Louis Junod, membre de notre comité, un cours de paléographie, et à M. le professeur Jean Fleury, assisté de M. Marc Chapuis, Dr en droit, un cours sur l'histoire du droit vaudois. M. Arthur Piaget, archiviste du canton de Neuchâtel, membre correspondant, a écrit une étude dont les conclusions ont été très remarquées sur Oton de Grandson. Nous nous sommes associés par une lettre de félicitations au cinquantième anniversaire de l'entrée dans l'enseignement universitaire de M. le professeur Edmond Rossier, membre fondateur.

Nous avons prié la municipalité de Romainmôtier de bien vouloir maintenir son Musée régional. Sur la demande de la Faculté des lettres, nous avons déposé à sa bibliothèque une partie du legs de Mlle Antonie Cossy, à savoir les 75 volumes

de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, et 40 volumes de Voltaire, notre droit de propriété étant réservé.

M. Cherpillod termine en donnant le résultat de ses recherches statistiques sur notre société. Elle compte entre autres 79 membres du corps enseignant, 26 ecclésiastiques et 63 dames. Les districts où nous avons le plus de sociétaires sont ceux de Lausanne (180), Vevey (41), Yverdon (20), Payerne (19) et Morges (18). La plupart de nos membres habitent le canton de Vaud ; 23 habitent d'autres cantons et 11 des pays étrangers. Depuis la fondation de la société, en 1902, jusqu'à décembre 1940, 386 communications y ont été présentées, dues au labeur désintéressé de 138 collaborateurs.

Après le rapport présidentiel viennent les comptes. M. Charles Blanc rapporte au nom des vérificateurs. Au 31 décembre 1940, la fortune de la société était de fr. 6370,53, avec un boni de fr. 339.—, et le Fonds des illustrations de la *Revue historique vaudoise* de fr. 794.80, avec un boni de fr. 8.30. M. Henri Marguerat, caissier, ayant lu le bilan et le compte d'exploitation, les comptes sont adoptés sans observation et décharge est donnée au caissier et aux vérificateurs. Ceux-ci, MM. André Kohler et Charles Blanc, ainsi que M. Jacques Lamunière, suppléant, sont réélus pour une année. Sur la proposition de M. Albert Burmeister, un second suppléant est nommé en la personne de M. Paul Perrin, fonctionnaire C.F.F.

L'assemblée confirme ensuite le comité pour deux ans à mains levées, ce dont le président la remercie. D'autre part il faut nommer un nouveau président. Pour succéder à M. Aloys Cherpillod, qui s'est acquitté de ses fonctions avec distinction, le comité propose M. Louis Junod, sous-archiviste cantonal. Ce choix est confirmé à mains levées et M. Junod entre en fonctions aussitôt.

Un don de fr. 100.— a été fait à la société par M. Arnold van Muyden, à Barcelone, en souvenir de ses parents, M. Berthold van Muyden, ancien syndic de Lausanne et historien, et M^{me} Caroline van Muyden. Le Fonds des illustrations a reçu

d'un anonyme un don de fr. 10.—. Merci aux aimables donateurs !

Dix candidats sont reçus à mains levées ; ce sont :

La commune de Morges, membre collectif à vie,

M. Ernest Baudet, fonctionnaire de l'Etat de Vaud, Cossonay, membre à vie,

Mlle Jeanne Joachim, institutrice, Lausanne,

M^{me} Marie Reymond, Lausanne,

MM. Julien Bovard, agent d'affaires, Morges,

Edmond Buchet, ancien inspecteur forestier, Lausanne,

Dr René Burnand, Lausanne,

Jacques Lador, avocat, Lausanne,

Théodore Long, agent général d'assurances, Bex,

Pierre Métraux, pasteur, Sainte-Croix.

L'assemblée, consultée sur la question de la date de la réunion d'été — 30 août ou 6 septembre? — reste muette ; le comité décidera.

Madame Cécile DELHORBE : *Placements d'argent en France au XVIII^e siècle.*

M^{me} Delhorbe a trouvé dans les onglets baillivaux de Vevey trois requêtes de Vaudois — les frères Couvreu, l'assesseur baillival Grenier et le ministre Robert, de Blonay — qui demandent à LL. EE. d'être exonérés de la « traite foraine » sur des rentes viagères de la Compagnie des Indes. Cette redevance frappait depuis 1715 toutes les valeurs qui sortaient de l'Etat par héritage ou départ. En abandonnant le capital des rentes, on assurait deux vies successives : celle de sa fille, petite-fille ou nièce, et la sienne propre. En 1770, les liquidateurs de la Compagnie émirent une loterie, dont les billets perdants, qui valaient 150 livres, rapportaient une rente de 20 livres. On ne sait si LL. EE. firent droit aux requérants. — M^{me} Delhorbe fait remarquer qu'il ne s'agit là que d'épisodes des relations

financières franco-suisses, très suivies à cette époque ; Necker, Perregaux, Clavière, Bidermann et Panchaud, tous Suisses, y jouèrent un grand rôle, alors que la débâcle des finances publiques coïncidait avec l'enrichissement des financiers.

Le président félicite M^{me} Delhorbe d'avoir tenté l'exploration de l'histoire économique de notre XVIII^e siècle, presque inconnue des historiens vaudois.

M. F.-Th. DUBOIS, bibliothécaire : *Identification d'une pierre tombale de la cathédrale de Lausanne. — Trois châteaux vaudois disparus.*

Dans le transept nord, sous une dalle de marbre noir, repose la comtesse de Walmoden, née de Wagenheim, femme d'un ambassadeur d'Angleterre à la cour de Vienne, morte en 1783 à Lausanne, où elle était venue pour recourir aux soins du Dr Tissot. La comtesse a des descendants en Allemagne.

Du château des sires de Cossonay, déjà en ruine à la fin du XVI^e siècle, il ne reste aucune trace visible, mais un ancien plan permet d'en situer l'emplacement. Celui de Vullierens, qui doit dater du XIII^e ou du XIV^e siècle, fut détruit en 1706 pour faire place au château actuel ; il en reste deux tours. Quant à celui de Montricher, il s'écroula en 1828 ; les pans de mur qui subsistent laissent deviner qu'il fut imposant.

Le Dr Eugène Bach, aussi infatigable chercheur que M. Dubois, a identifié quelques-unes des onze pierres tombales qui sont à l'extérieur de la cathédrale, à l'est du Portail peint. L'une est celle du chanoine Jean Assenti, d'Estavayer, mort en 1491, qui fut chapelain de la cathédrale et siégea au Conseil de la ville après la fusion de la Ville et du Bourg. Une autre marquait la tombe du chanoine Jean de Montherand, mort en 1476. D'autres pierres n'ont pas encore livré leur secret.

L'intérêt de ces deux exposés était rehaussé de projections et de dessins.

Séance levée à 17 heures.

H. M.